



RÉSUMÉ DE LA 318^e RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL DU 13 DÉCEMBRE 2025

+ MOMENT DE SILENCE

Les conseillers et conseillères observent un moment de silence en mémoire de Madame Makayela Carson, conductrice de taxi à l'École du Grand-Portage.

Alors que les moments de silence soient habituellement réservés au personnel du CSAP et non aux fournisseurs, le Conseil observe un moment de silence en mémoire de Makayela Carson qui côtoyait de près les élèves chaque jour.

+ PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION ACADIENNE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (FANE)

M. Emmanuel Nahimana, directeur général adjoint de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), fait une présentation ayant pour but de consulter les membres concernant le Plan de développement global de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse pour les 10 prochaines années. Les membres recevront un sondage de consultation anonyme à ce sujet prochainement.

Sujet	Décision
<i>Demande lettre d'appui (Université Sainte-Anne)</i>	Les membres acceptent que le Conseil envoie une lettre d'appui à l'Université Sainte-Anne pour le projet de rénovations importantes à la piscine du Centre sportif Marcel-R.-Comeau.
Sujet	Discussion
<i>Mise à jour – L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse</i>	Le directeur général explique que les lignes directrices sont établies pour régir le comité tripartite entre le CSAP, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, et l'Office des Affaires acadiennes pour traiter des enjeux soulevés du rapport <i>L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse</i> . Il précise que les négociations du comité seront confidentielles et rappelle que l'échéancier de ce comité est relativement court. La première rencontre du comité est prévue au début janvier 2026.

<i>Taux des repas provinciaux</i>	Le directeur général explique que les Règlements du gouverneur en conseil, relevant de la <i>loi sur le CSAP</i> , prévoient que les taux des repas des membres seront alignés avec les taux de la province lorsque la politique applicable aux employés provinciaux entrera en vigueur.
<i>Rapport transport scolaire</i>	Les membres reçoivent le rapport sur le transport scolaire qui offre un aperçu des temps moyens des trajets d'autobus pour les années scolaires 2024-25 et 2025-26. Le rapport explique, entre autres, que dans un contexte minoritaire, où les écoles du CSAP desservent de vastes territoires et où les infrastructures sont limitées, les enjeux liés au transport prennent une importance pour le recrutement et la rétention des élèves. Les données montrent que les temps moyens de trajets demeurent élevés et tendent à augmenter, ce qui correspond aux défis décrits dans le rapport <i>L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse</i> .
<i>Présentation – nouveau code de conduite provincial</i>	Les membres reçoivent une présentation sur le nouveau code de conduite provincial qui est entré en vigueur en septembre 2025.

+ La prochaine réunion régulière se tiendra le 24 janvier 2026 en format virtuel.

N.B. Veuillez prendre note que ce résumé se veut avant tout un outil de travail, il ne reflète pas la totalité des discussions de la réunion. À la suite de son adoption, le procès-verbal sera disponible sur le site WEB du CSAP.

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative

17 décembre 2025